

Bonjour à tous

Pour le bon déroulement de la manifestation, je vous demanderai de faire suivre ces infos à tous vos pilotes.

Voici les consignes pour respecter l'arrêté préfectoral (la gendarmerie se situe à 100m du départ).

Il y aura 2 paddocks distant de 100m.

Le paddock A sur le parking de la Mairie sera réservé aux pilotes de moins de 18 ans avec leurs accompagnants ,ainsi qu'aux pilotes sans permis ,et uniquement à ceux la.

Le paddock B de l'autre coté de la route sera pour tous les pilotes avec permis moto.

Pour les pilotes du paddock B l'entrée et la sortie du paddock doit se faire uniquement par l'interzone sécurisée par des panneauteurs.(pas de sortie sur la route en face de la gendarmerie).

Attention comme il fera nuit de bonne heure ,les premiers départs seront donnés à 8h30.

Vous devrez vous présenter au départ 10 mn avant l'horaire saisie au moment de votre inscription.

Ceux ci devront être impérativement respectés et seront considérés comme votre heure de départ réel.

Alain Bruneau président du Trial club des Rocs